

Évitez de mettre votre bac au chemin du 29 janvier au 2 février

La Ville de Québec doit procéder à des travaux d'optimisation à l'incinérateur

Le Journal de Québec · 23 janv. 2024 · 20 · STÉPHANIE MARTIN

La Ville de Québec demande aux citoyens d'éviter de mettre leur bac à déchets et sacs mauves au chemin durant la semaine du 29 janvier au 2 février, le temps de permettre la réalisation de travaux d'optimisation au système de tri des ordures, à l'incinérateur.



« Ce qu'on demande aux citoyens, pour être capable de traiter ces résidus-là, c'est soit de ne pas mettre leur bac au chemin ou encore de garder leurs résidus alimentaires [dans les sacs mauves] une semaine de plus. Ce qui va arriver, si les gens les mettent, c'est tout simplement qu'on va devoir incinérer, incluant les résidus alimentaires », a expliqué Carl Desharnais, directeur adjoint des Infrastructures durables, à la Ville de Québec.

La Ville doit en effet procéder à des travaux d'amélioration au système de convoyeurs qui transportent et trient les déchets qui arrivent à l'incinérateur.

Ces travaux, au coût de 310 000 \$, sont compris dans le budget de 216 millions \$ du centre de récupération de la matière organique, mis en service l'an dernier. Ils seront réalisés du 29 janvier au 2 février.

DÉMARRAGE

Depuis l'avènement de la collecte des résidus alimentaires dans les sacs mauves, on se retrouve avec des défis supplémentaires sur les convoyeurs. Afin d'éviter les retards qui sont

attribuables à certains blocages du système et de réduire les interruptions, on doit augmenter la longueur et la vitesse d'un des convoyeurs.

Les responsables assurent que cette optimisation fait partie de la routine dans le démarrage d'une usine dont la technologie est unique au Québec.

Les citoyens ont aussi leur part de responsabilité dans le fonctionnement efficace du système de tri de l'incinérateur.

En triant bien leurs déchets, ils peuvent aider à faciliter les opérations, ont insisté M. Desharnais et Pierre-alexandre Bessette, directeur de la division de la valorisation énergétique.

« Les citoyens doivent apprendre à bien mettre leur matière organique dans les sacs », a affirmé ce dernier.

Par exemple, la Ville remarque qu'elle trouve beaucoup de litière dans les sacs mauves, ce qui ne devrait pas arriver.

Cette matière ne représente rien de moins que du sable qui nuit à l'engrenage de la chaîne de tri.

ORDURES INTERDITES

Certaines personnes utilisent les sacs gratuits pour jeter des pièces métalliques, comme des clous. Une fois à l'incinérateur, ces objets causent des blocages, précisent les spécialistes.

M. Desharnais insiste : les sacs mauves doivent servir seulement à jeter ce qui se mange ou qui provient de quelque chose qui se mange. Lors de notre passage hier, on a vu un matelas qui a dû être extrait des déchets du convoyeur.

Récemment, on a même trouvé un piano, a témoigné Carl Desharnais. « On retrouve pas mal tout », dit-il.

Il rappelle que les rallonges électriques ou lumières de Noël, les madriers, les déchets de construction, les pièces de voitures, les chauffe-eau sont également proscrits, et doivent être rapportés au centre de tri.

Les sacs mauves iront à l'incinérateur pendant une semaine

Article de Jonathan Lavoie • 16h

Des travaux d'optimisation au centre de récupération de la matière organique forceront l'arrêt des installations la semaine prochaine. La Ville de Québec prévient les résidents que les résidus organiques dans les sacs mauves prendront le chemin de l'incinérateur du 29 janvier au 2 février.

Ceux qui le peuvent sont donc invités à ne pas mettre leur bac à ordures en bordure de rue la semaine prochaine, ou encore d'éviter d'y mettre des sacs mauves.

Après un an d'opération, comme n'importe quelle nouvelle usine, on s'aperçoit des petites choses qu'on doit corriger, explique la vice-présidente du comité exécutif, Marie-Josée Asselin, au sujet des travaux d'optimisation de 310 000 dollars. Ceux-ci sont inclus dans le budget de l'usine de biométhanisation de 216 millions de dollars et ne seront pas comptabilisés comme des dépassements de coûts.

Les travaux d'optimisations au centre de récupération sont nécessaires pour accroître la vitesse de tri alors que les sacs mauves seront distribués aux industries, commerces et institutions de Québec au cours de 2024.

Ça va se faire graduellement. On ne déploiera pas ça comme le résidentiel en allant porter de porte en porte des sacs mauves. Chaque industrie, chaque commerce, est très différent, précise Marie-Josée Asselin. Les restaurants et les hôpitaux notamment enverront des quantités considérables de matières organiques à l'usine de biométhanisation.

Du gaz dans le réseau

Avec [quelques mois de retard](#), une première injection de gaz produit à l'usine de biométhanisation a finalement été envoyée dans le réseau d'Énergir vendredi. Les valves ont été ouvertes pendant quelques heures avec succès.

Depuis l'ouverture de l'usine, le biogaz était brûlé à la torchère. Il faut maintenant procéder à une dernière phase de tests avant de pouvoir vendre tout le gaz produit à l'usine. Ce sont des ajustements de pression, de volume, mais notre gaz est conforme, il répond aux standards d'Énergir, on a réussi à en injecter. [...] Maintenant on a la certitude que ça fonctionne, se réjouit Marie-Josée Asselin.

Lors d'un sondage réalisé à la fin de l'été 2023, 72 % des résidents de Québec ont répondu utiliser les sacs mauves pour permettre la valorisation des matières organiques.

Pour ceux qui préfèrent ne pas participer, la Ville leur demande d'éviter d'utiliser les sacs mauves à d'autres fins, ce qui entraîne des blocages et des ralentissements au centre de récupération. À titre d'exemple, les équipes de la Ville de Québec note entre autres que beaucoup de litière à chat est retrouvée dans les sacs mauves.

Les plus pauvres se sont appauvris l'an dernier

Le Journal de Quebec · 23 janv. 2024 · 29

AGENCE QMI | Les ménages canadiens avec les revenus les plus faibles ont vu leur argent disponible baisser encore plus au troisième trimestre de 2023 par rapport à celui de 2022, les rendant encore plus pauvres, selon des données de Statistique Canada.

Le revenu disponible des Canadiens les plus pauvres a ainsi diminué de 1,2 % entre les deux périodes. Parmi les différents groupes de richesse, les ménages à faible revenu ont été les seuls à connaître une baisse de leur argent, a précisé l'agence fédérale.

La hausse de 3 % des salaires et traitements moyens des ménages avec les revenus les plus faibles n'aura donc pas été suffisante pour contrebalancer l'importante baisse du revenu net de placements, qui s'est chiffré à - 43,4 % pour ce groupe.

HAUSSE DU TAUX D'INTÉRÊT

La hausse du taux d'intérêt ne serait pas étrangère à la situation et a aussi exercé une pression à la baisse du revenu disponible de ces Canadiens lors du troisième trimestre.

Si l'augmentation du taux d'intérêt permet d'entraîner une hausse du rendement des comptes d'épargne et de placement, cela ne se reflète pas pour cette catégorie de la population, a constaté Statistique Canada.

« Les ménages ayant les revenus les plus faibles sont plus susceptibles d'avoir une capacité limitée de tirer parti de ces rendements plus élevés puisqu'ils disposent en moyenne de moins de ressources pour épargner et investir », a-t-il été expliqué.